

Un parfum de réussite

LES ÉTAPES DU PARCOURS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT CAP EMPLOI



Adeline Jarc, responsable du magasin, et Valérie Couraud

En 2020 Mme Couraud est licenciée pour inaptitude. Elle est orientée vers Cap emploi par le médecin du travail.

Au cours de l'été 2021 elle travaille comme facteur par l'intermédiaire d'A2I - Actual Interim Insertion-. Puis Valérie Couraud intègre l'action

[Prepa Avenir](#) pour travailler son projet professionnel. Cela lui permet de « se poser et de réfléchir à ses priorités, ses envies ». Elle réalise des stages, découvre différents métiers, différents environnements. A l'issue de l'action Prepa Avenir, elle valide son projet professionnel de fleuriste. Pôle emploi Montaigu communique à Cap emploi un besoin de recrutement de fleuriste, chez Mme Jarc, au magasin Côté fleurs, côté déco. Cap emploi contacte Mme Couraud et propose la réalisation d'un stage d'une semaine (PMSMP). L'immersion se passe très bien.



Pôle emploi met en place l'[action de formation préalable au recrutement](#) (AFPR) pour Mme Couraud, du 10 mai au 28 juillet 2022, ce qui lui permet d'être formée et rémunérée. Pôle emploi soutient Adeline Jarc, l'employeur, pour définir le plan de formation et pour mettre en place une aide financière pour le tutorat. Cap emploi et Pôle emploi assurent le suivi de l'AFPR.

A la fin de sa formation, elle signera un CDD de 6 mois à 30h/semaine. Puis ensuite, un CDI à temps plein.

Qu'est-ce qui a fait la réussite de ce projet ?



Virginie Gonthier, conseillère au Pôle emploi

Dès le début du projet, il y a eu un relai rapide entre Cap emploi et Pôle emploi et des liens constants pour assurer la continuité de service.

On peut souligner la rapidité et la réactivité à mettre en place les dispositifs (PMSMP, bilan et AFPR).

Le fait d'informer les parties de l'avancement du projet est important pour rassurer les interlocuteurs.



Stéphanie Herouard, conseillère à Cap emploi

- Être à l'écoute du besoin de la personne à chaque instant
- Sécuriser chaque étape du parcours au regard de la situation de handicap
- Rendre le bénéficiaire acteur de sa reconversion professionnelle

Témoignages



Adeline Jarc, artisan fleuriste «Côté fleurs, côté déco» à Treize-Septiers

J'avais mis une annonce à Pôle emploi, au départ je cherchais une personne qualifiée. Pôle emploi m'a conseillé d'élargir mon offre à d'autres types de profils au vu du peu de candidats qualifiés dans ce domaine. Ils m'ont informé sur les aides existantes.

Le dispositif immersion a été très aidant, c'est rassurant de passer par une phase de stage, ça permet d'essayer et de voir si ça fonctionne.

À une entreprise qui n'arrive pas à recruter je dirais qu'il faut ouvrir ses horizons et ne pas rester focalisé sur le profil de départ.

La motivation c'est le meilleur des profils.



Valérie Couraud fleuriste en formation

Le facteur temps, le cheminement, le fait d'y aller par étapes est important pour avancer.

Pôle emploi a permis la mise en place de l'AFPR. J'ai pu trouver à Cap emploi une écoute de mes besoins tout au long du parcours. J'ai senti que j'ai été aidée.

Mon conseil : Quoi qu'il arrive, il faut essayer ! Il faut y aller, foncer si on a une passion, malgré le handicap. Le plus important, c'est la motivation !